



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFORMATION : COLLECTE DES ENCOMBRANTS POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE (CAHM)

Les encombrants, c'est en déchèterie et c'est gratuit !

Vos encombrants sont à déposer en déchèterie, l'accès y est gratuit pour tous les particuliers. 9 déchèteries sont à votre disposition, avec de grandes amplitudes horaires d'ouverture.

- Agde (la Prunette, les 7 fonts)
- Caux
- Montagnac
- Pézenas
- Pomérols
- Portiragnes
- Saint-Thibéry
- Vias

Pour les Personnes à Mobilité Réduite ne pouvant pas se déplacer en déchèterie :

Un service de collecte des encombrants leur est dédié. Il se fait **uniquement sur rendez-vous, et selon un planning mensuel** aux numéros suivants :

Pour Agde : 08.00.00.90.34

Pour les autres communes de la CAHM : 04.67.90.48.03

Lorsque votre rendez-vous est confirmé, vous devez sortir vos encombrants :

- La veille au soir du jour de collecte,
- Présentés sur le trottoir et ne devant pas excéder 1m3.

Rappel :

-**Les enseignes distributrices** sont responsables de l'ensemble du cycle de vie d'un produit (ex : les appareils électroménagers) et **sont dans l'obligation de vous les reprendre sans frais.**

-Les encombrants qui pourront être collectés comprennent : le mobilier (table, chaises, armoire...), matelas, sommiers, appareils de gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...).

-Certains déchets bien que volumineux **ne sont cependant pas considérés comme des encombrants, notamment :**

- Les gravats qui doivent être amenés en déchèterie,
- Les déchets verts, qui doivent être amenés en déchèterie,
- Les pneus usagés (qui doivent être repris gratuitement par le garagiste),
- Les bouteilles de gaz qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remise à un point de collecte,
- Les véhicules à moteur (carcasses de voitures, cyclomoteurs...)

Tous responsables :

Par ailleurs, si d'autres encombrants étaient sortis mais non indiqués sur le listing lors de la prise de rendez-vous, ils seront considérés comme des **dépôts sauvages et verbalisables à partir de 135 € minimum.**